

Le magazine des locataires de Nanterre Coop' Habitat



**À VOTRE SERVICE**

AUGMENTATION  
DU GAZ **4**

**27 MARS 2002**

NANTERRE SE  
SOUVIENT **12**

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN

**6**

# EN VUE

## SLS/OPS

### Des contacts pour mieux vous répondre

Comme nous vous l'avions relayé dans le Cité News de janvier, la Coop' vous prie d'accepter ses excuses suites aux difficultés rencontrées avec notre prestataire en charge de conduire les

enquêtes annuelles. Pour vous accompagner dans vos démarches, une ligne de permanence téléphonique et des contacts par mail sont dédiés à ces démarches spécifiques.

#### Permanences téléphoniques

01 47 25 66 50

#### Par courrier au siège

Par mail, pour l'enquête SLS

sls@nanterre-coop-habitat.fr

Par mail, pour l'enquête l'OPS

siege@nanterre-coop-habitat.fr



## EDITO

Vigilance en ce début d'année ..... 3

## À VOTRE SERVICE

Augmentation du gaz ..... 4

Réhabilitation des tours Aillaud ..... 5

## DOSSIER DSU

La Coop' impliquée dans la vie locale ..... 6 à 9

FSIL : c'est reparti pour 2022 ..... 10 à 11

## MÉMOIRE COLLECTIVE

27 mars 2002, Nanterre se souvient ..... 12

## NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT

Nos locataires ont du talent ! ..... 13

## À VOTRE SERVICE

Stationnement au Petit-Nanterre ..... 14

## EXPRESSIONS LIBRES

..... 15



## VIGILANCE EN CE DÉBUT D'ANNÉE



En ce début d'année, nous souhaiterions accompagner nos vœux d'un message positif, rassurant, optimiste sur l'avenir. Sauf que, déjà, utiliser le terme « positif » est aujourd'hui proscrit et accolé à la pandémie mondiale. Est-ce pour cela que se sont principalement des annonces négatives que nous sommes contraints de subir ? Désengagement de l'Etat pour répondre à la crise du logement, coups bas contre le logement social et ses locataires, situation internationale préoccupante, tensions géopolitiques, ... La liste est longue.

Ce contexte a une incidence immédiate pour chacun·e, avec une flambée des prix de l'énergie. Ce qui nous contraints à revaloriser les appels de charge pour les provisions liées au gaz, afin de lisser les augmentations sur le temps et ne pas vous imputer un montant trop important

lors des régularisations annuelles. Cette décision, nous l'accompagnons d'une mobilisation. C'est le sens du communiqué que j'ai adressé à la presse ces dernières semaines, pour réclamer que les résident·es des logements HLM ne soient pas exclus du bouclier tarifaire comme c'est le cas, pour revendiquer la baisse des taxes relatives à l'énergie, pour demander le déploiement d'un service public de l'énergie afin de maîtriser les évolutions des prix.

Face à ces difficultés, la Coop' se doit d'être à vos côtés, d'accompagner au mieux vos besoins et vos demandes. Sur les réclamations qui nous parviennent, nous devons faire preuve d'une réactivité plus importante pour véritablement solutionner les difficultés que vous pouvez rencontrer. Sur les parcours résidentiels, si nous sommes sommés par l'Etat de gérer la pénurie de logement,

alors que celui-ci recule dans son accompagnement naturel pour faire sortir de terre de nouvelles résidences, nous devons veiller à apporter des réponses aux demandeurs, pour leur apporter les repères suffisants et ne pas cultiver les frustrations.

Si nous ne pouvons répondre à nous-seuls à la crise du logement, notre mission de service public doit être réaffirmée, en soutien de nos locataires. Conscient des problèmes du quotidien, je continuerai d'être moteur pour porter vos revendications et besoins.

Hassan HMANI

## AUGMENTATION DU GAZ : EXPLICATIONS

La flambée des prix de l'énergie et les incidences dans notre gestion n'ont pu vous échapper dans nos dernières publications. Nous sommes ainsi contraints d'augmenter de 30 % les appels de charge liés aux consommations de gaz, afin de lisser dans le temps ces prix qui s'envolent, et faire en sorte de réduire autant que possible les avis de régularisation qui vous seront transmis pour équilibrer les appels provisionnés et les dépenses réelles. Retrouvez notre vidéo faite sur le sujet sur notre site internet.

**Pour bien comprendre cette augmentation drastique du prix du gaz, Cécile DUBAIN, directrice de SEEM Energie, nous donne des explications.**



« En France, près de 99% du gaz est importé, nous retrouvons dépendants des fournisseurs étrangers et du contexte économique. Et nous sommes dans une situation bien singulière. Déjà, la pandémie mondiale a eu son impact : la reprise économique a été différente selon les continents, notamment bien plus tôt en Chine, qui a augmenté ses achats de gaz, entraînant un effet sur l'offre disponible. Autre phénomène, les tensions géopolitiques actuelles entre l'Ukraine et la Russie. C'est notamment autour des questions de matières premières, avec un gazoduc sur ces territoires, que ces tensions surviennent, impactant là-encore le marché du gaz ; avec ces tensions, le marché s'emballe et les prix s'envolent. Enfin, il y a d'autres événements : un hiver 2020-2021 plus long et plus rigoureux ; des niveaux de stocks européens de gaz plus bas qu'à l'accoutumée ; ou encore l'incendie d'une usine de gaz en Norvège, qui constitue une part importante

de l'alimentation européenne. Avec ces éléments de contexte, le principe de l'offre et de la demande entraîne une flambée des prix du gaz » nous explique Mme DUBAIN.

S'il n'y a pas d'inquiétude sur les stocks disponibles, la flambée des prix peut-elle s'atténuer ?  
« Il faut déjà être conscient du choix positif fait par la Coop' en termes de réglementation des prix du gaz. Trois choix sont en effet possibles sur ces tarifications. Première possibilité, des « prix fixés sur l'indice PEG (Point d'Echange de Gaz) », avec des fluctuations très importantes, qui ne permet pas de visibilité ou de projection (les prix PEG ont été multiplié par 20 sur les derniers mois). Deuxième possibilité, une « offre tarifaire sur des prix bloqués à court terme » : cette solution n'est là-aussi pas pérenne car elle ne fixe les prix que sur des périodes très courtes, de 1 à 2 ans généralement, et également définis sur les cours du marché (en fonction de la période, prix possiblement très importants). Troisième possibilité, celle retenue de longue date par Nanterre Coop' Habitat, le « tarif règlementé de vente du gaz (TRVG) », qui a pour but de limiter les hausses des prix du gaz. Même si les prix dépendent de l'évolution du marché, ils restent fixés par l'Etat et sont donc mieux encadrés, et garantissent alors une certaine protection du consommateur. Si cette solution pâtit forcément des évolutions, les fluctuations ne sont pas aussi importantes que sur les autres possibilités. » Ainsi, avec ce choix, l'impact est moindre en termes de flambée des prix. Mais une baisse est-elle attendue ? « Les difficultés du marché international décrites, la sortie de crise entre la Russie

et l'Ukraine, autant d'incertitudes qui ne permettent pas de tracer l'avenir de manière certaine. Si d'autres sources d'énergie sont possibles et souhaitables, ces innovations techniques sont coûteuses et s'accompagnent souvent d'appui par le gaz. Il faudrait donc continuer à réaliser des travaux d'économie d'énergie comme Nanterre Coop' Habitat l'a déjà effectué, et surtout, trouver des mesures plus pérennes et plus immédiates pour faire baisser le prix du gaz » recommande Mme DUBAIN.

**Extension du bouclier tarifaire pour tout type de résidences HLM, baisse de la TVA à 5,5% considérant que le gaz comme l'électricité sont des biens de premières nécessité, fin de la TVA sur les taxes énergétiques, retour à un véritable service public de l'énergie, les revendications portées par la Coop' s'avèrent bien pertinentes pour les finances des locataires.**

■  
**150000**  
**KWH/AN**

**C'est la limite de consommation maximale annuelle des résidences qui sont intégrées au bouclier tarifaire. Ce qui représente la consommation d'une résidence de 15 logements... La quasi-totalité des résidences de la Coop' consomme plus et est exclue du bouclier gouvernemental.**

■

# RÉHABILITATION DES TOURS AILLAUD : DE NOUVELLES ÉTAPES FRANCHIES

Ces dernières semaines, ce chantier majeur pour l'avenir du quartier du Parc Sud a connu des avancées notables. Attendu depuis longtemps et espéré fortement par les habitant.es du secteur, ce projet se concrétise encore.



## Rencontre avec les locataires de la tour pilote

Le mardi 25 janvier, dans la salle Jacques Decour, les locataires de la Tour 15 Allée des Demoiselles d'Avignon étaient conviés par la Coop' pour se voir présenter les prochaines étapes à venir et les opérations qui seront conduites sur la tour pilote. Quelles façades et fenêtres pour demain ? Quels aménagements retenus pour le hall d'entrée et les parties communes ? Quelles améliorations énergétiques prévues ? Le contexte sanitaire empêchait de se réunir jusqu'à présent, l'information a été maintenant donnée aux locataires par les responsables de la Coop' et le cabinet d'architecte RVA sur la réhabilitation thermique et esthétique qui va être conduite. A l'issue de ces présentations, des réponses ont été apportées aux questions posées par les résidents de cette première tour qui servira d'exemple pour les autres immeubles prochainement en chantier. Et, il est prévu de reprendre les échanges et la

concertation, cette fois à l'échelle de toutes les tours concernées par la réhabilitation, pour convenir des aménagements intérieurs qui seront décidés. Plus d'informations sur ce point dans les mois à venir.



## Démolition 109-115, avenue Pablo Picasso

Ça y est, les démolitions sont en cours pour mettre en œuvre le renouvellement urbain et social du quartier. Et la démolition de cette résidence de la Coop' a démarré dans la semaine du 14 février : les relogements des 36 ménages qui la composaient étant terminés, les pelleteuses ont entrepris leur travail, pour laisser place demain à un bâtiment municipal et une voie nouvelle.

## SIGNATURE DE LA CONVENTION ANRU

Une étape importante a été franchie le 20 décembre 2021 avec la signature de la convention avec l'ANRU, définissant les contours des renouvellements actés à Nanterre et l'enveloppe financière consacrée. Et, le 1<sup>er</sup> février, le Préfet des Hauts-de-Seine, les équipes de l'ANRU étaient réunis auprès du maire de Nanterre pour visiter le quartier du Parc Sud et se rendre compte concrètement des opérations à conduire pour la rénovation urbaine et sociale du secteur. Désormais, tout est place pour conduire la première étape avec la Tour Pilote du 15, allée des Demoiselles d'Avignon. Depuis lundi 7 février, les contrats avec les entreprises pour réhabiliter cette première tour sont signés. Citynox, ABC et GCL vont désormais travailler à la mise en place de ce chantier de rénovation exceptionnelle. Après quatre années de travail partenarial et d'études, c'est une grande satisfaction de franchir cette première étape, et les travaux vont pouvoir commencer. Un bémol toutefois, les coûts de réhabilitation plus élevés que ceux estimés. Du fait du caractère exceptionnel de la rénovation, avec des objectifs de conservation d'une architecture remarquable et historique, avec des performances énergétiques particulièrement innovantes et élevées, le défi technique et économique ne peut être relevé qu'avec une mobilisation financière exceptionnelle. Le Programme d'investissement et d'Avenir (PIA) apporte un soutien financier important dans la rénovation de la tour Pilote. Pour mener à bien la réhabilitation des 4 tours restantes de notre patrimoine, la mobilisation financière doit elle-aussi être exceptionnelle. Et c'est un engagement conséquent de tous qui doit se poursuivre, pour mener à bien la rénovation emblématique de l'ensemble des tours Aillaud et apporter l'amélioration du cadre de vie tant attendue par nos locataires.



## LA COOP' IMPLIQUÉE DANS LA VIE LOCALE

**Le développement social et urbain du territoire est une réalité concrète pour Nanterre Coop' Habitat. Et ce d'autant plus que nous pouvons compter sur une vitalité citoyenne particulièrement notable à Nanterre : associations, clubs de prévention, missions de quartier, acteurs culturels, Régie des quartiers, ...**

L'écosystème nanterrien est dense, dynamique et engagé au quotidien pour l'amélioration de la ville et du cadre de vie des habitant-es. Grâce à ces acteurs du territoire, de nombreux partenariats voient le jour, sous la conduite de notre chargée du développement social et urbain. Chantiers éducatifs et d'insertion, conventions pour des projets culturels et environnementaux, sensibilisations du plus grand nombre aux bonnes pratiques, travaux d'entretien, ... De nombreux rendez-vous ont lieu, sont menés, et nous souhaitons les porter à votre connaissance pour vous proposer d'y participer et de contribuer chacun-e au développement de notre territoire commun. Tous les quartiers sont concernés, et les thèmes sont variés : vivre-ensemble, éco gestes et enjeux environnementaux, dynamique mémorielle, ...

Alors que la crise sanitaire a complexifié ces moments de rencontre collective et les temps conviviaux, le contexte d'amélioration est propice à se retrouver. La Coop' s'engage aux côtés de partenaires dynamiques pour offrir des moments de partage d'intérêt collectif, rejoignez tous ces projets.

“ Depuis deux ans, de nombreux projets sont menés avec nos partenaires, dans tous les quartiers, sur des thèmes variés. Et c'est une satisfaction de voir que ces initiatives répondent aux attentes de nos locataire ”

Hakima DA SILVA-LEMONS,  
chargée DSU



Création d'un verger urbain à la résidence des Glycines

## VIVRE-ENSEMBLE ET RESPECT

Le bien vivre-ensemble et le respect de son environnement immédiat sont les moteurs de plusieurs rendez-vous engagés et à venir.

### PARC SUD

Au Parc Sud, un chantier éducatif conjoint entre la Coop' et l'Office départemental HLM 92 est conduit avec des jeunes collégiens de Paul-Eluard. Encadrés par le club de prévention « Les 4 Chemins », les collégiens se sont réunis en ateliers pour se pencher sur la question des éco-gestes et des comportements attendus sur la problématique des dépôts sauvages de poubelle, et notamment les jets par les fenêtres. Un livret reprenant toutes les préconisations de ces jeunes ambassadeurs des bonnes pratiques sera prochainement réalisé.

Portées par 6 jeunes ambassadrices du collège Paul-Eluard, les attentions de tous les jours sont mises en avant pour partager et diffuser les bons usages et parvenir à une vie collective apaisée, soucieuse de la qualité de vie du plus grand nombre.

Les jeunes générations impliquées dans l'avenir collectif, un engagement à saluer et prochainement porté à votre connaissance.



### BERTHELOT

Dans le secteur Berthelot, après le succès et les retours positifs des résident.es suite à l'opération de peinture des espaces extérieurs, un deuxième chantier d'insertion est mené, consistant à remplacer les sols de l'allée Descartes. Suite aux échanges tenus avec les résident.es du secteur, il avait été retenu de procéder à la rénovation de l'allée Descartes, avec des souhaits identifiés : peintures extérieurs, sols de la voie. Et c'est par ces chantiers d'insertion que ces deux opérations attendues par les locataires ont pu se conduire en partenariat avec la « Régie des Quartiers de Nanterre ».



### ZILINA

Au Zilina, en partenariat avec la « Régie des Quartiers de Nanterre », une opération de surnettoyage a été conduite pour améliorer le cadre de vie des habitant.es dans le cadre d'un chantier d'insertion.



© Régie des Quartiers de Nanterre



## AGRICULTURE URBAINE

La question de l'agriculture urbaine est aussi un fil rouge de plusieurs initiatives portées par la Coop'.

### VERGER URBAIN

Au Petit-Nanterre, un verger urbain est en cours de déploiement au cœur de la résidence des Glycines. Porté avec l'association « Vergers Urbains » et l'association de prévention « Le GAO », le projet se concrétise actuellement. Grâce à la mobilisation menée par le GAO, les habitant-es du quartier ont pu prendre connaissance de ce projet de nature pour le quartier du Petit-Nanterre. Votre verger urbain sera composé d'une cinquantaine d'arbres fruitiers (pommes, poires, prunes, ...) et d'arbustes (groseilles, framboises, cassis, ...). Et, ce verger a besoin de vous pour vivre dans le temps ; un comité de vie se constitue pour ce faire. Vous souhaitez participer ?

Plantations, cueillettes, entretien, ... Rejoignez ce projet collaboratif en contactant : [verger-glycines@nanterre-coop-habitat.fr](mailto:verger-glycines@nanterre-coop-habitat.fr).



### MIMI CHAMPI

Au Parc Sud, la Coop' investit dans l'agriculture urbaine, avec une champignonnière qui pousse actuellement. Portée par l'entreprise « Mimi Champi », cette champignonnière est prévue au cœur de la résidence de la Colombe, et proposera une offre diverse de champignons consommables.



## LES GESTES QUI SAUVENT

Les bonnes pratiques sont multiples, et la formation est parfois nécessaire. C'est bien le sens de l'initiative « Les Gestes qui sauvent », organisée par l'association « Aillaud Fraternité », en partenariat avec la Protection civile de Nanterre, dans le quartier du Parc Sud. « *Je pense que les jeunes et les moins jeunes doivent être initiés* » explique Patrick De Gallard, président de l'association. Financés par le budget participatif de la Ville de Nanterre et avec le soutien de la Coop', des ateliers ont eu lieu ces dernières semaines, pour proposer aux habitant-es du quartier de venir se sensibiliser et se former aux gestes de premiers secours.

### APPRENONS LES GESTES QUI SAUVENT !



PROTÉGER ET ALERTE



SECOURIR UNE VICTIME INCONSCIENTE



SECOURIR UNE VICTIME EN ARRÊT CARDIAQUE



# MÉMOIRE DU CHEMIN DE L'ÎLE

Enfin, la mémoire et les créations artistiques des habitant.es sont à l'honneur au Chemin-de-l'Île.

© Archives Municipales



Résidence Paul Morin (1955)

## EPOPÉE

Avec le projet de l'association « L'Épopée », les témoignages et récits de vie seront mis en avant. Un ouvrage de recueils de toutes ces histoires individuelles est en cours de fabrication, et une exposition vous sera proposée dans le courant de l'année pour mieux vous présenter le travail mémoriel engagé. Vous avez des histoires singulières à transmettre ? Vous souhaitez raconter votre récit personnel au cœur de ce quartier historique de Nanterre ? L'association « L'Épopée » est à votre écoute : [edition.lepopée@gmail.com](mailto:edition.lepopée@gmail.com)

## LA GRANDE LESSIVE



© La Grande Lessive

« La Grande Lessive » a besoin de vos contributions artistiques. Ce projet international, qui est en place dans des centaines de villes à travers le monde, arrive cette année au Chemin-de-l'Île. « L'objectif est de créer une œuvre éphémère collective, sur une journée, installée sur l'espace public, et chacune.e est invité.e à apporter sa contribution » explique Maylis BLANC, agente municipale en charge du développement local du quartier. Impulsé par le réseau de partenaires du quartier, et notamment les acteurs de l'Éducation nationale, ce projet biannuel a retenu le thème « Ombres portées » pour cette édition. Bien sûr, toutes les contributions sont les bienvenues. Et, le 24 mars, toutes ces créations seront installées sur le boulevard du Général Leclerc (pour les scolaires en matinée, et dans l'après-midi pour toutes les autres). Alors, à vos crayons, vos ciseaux ou vos appareils photos pour réaliser votre production artistique que vous pourrez accrocher le 24 mars, munis de vos pinces à linge.

## LES QUARTIERS DE MON QUARTIER

© Collectif TK-21



Comment recoudre et tisser les liens entre les habitant.es d'un même quartier ? C'est bien le sens du projet « Les quartiers de mon quartier » mené ces derniers mois dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier du Chemin-de-l'Île. Conduit par la Terrasse – Espace d'art de Nanterre et le collectif TK21, les élèves de la 5<sup>ème</sup> spécialité Arts du collège A. Doucet et les membres de l'association Cerise se sont regroupés en ateliers, pour échanger sur cette notion de frontières et imaginer des clichés photographiques et des textes, qui présentent leurs réflexions et leurs visions. « Pour les participants, la frontière peut se voir de deux manières : celle qui sépare et cloisonne, mais aussi celle qui traduit l'hospitalité, l'accueil » nous raconte Emmanuel POSNIC, directeur de la Terrasse. Les ateliers conduits, les trois fresques réalisées produites par ces jeunes générations du Chemin-de-l'Île ont été affichées sur l'espace public, dont deux sur les murs des résidences Guignons et Paul-Morin. « Un regard d'artiste qui s'appuie sur le vécu et le ressenti des habitants » explique E. POSNIC.

## FSIL : C'EST REPARTI POUR 2022 !

Depuis maintenant deux ans, le Fonds de Soutien aux Initiatives Locales (FSIL) a été déployé pour encourager et soutenir les initiatives en faveur du vivre ensemble.

Ce dispositif est fait pour répondre aux bonnes idées et propositions en faveur d'une animation de quartier, pour tisser des liens entre voisins, pour se rapprocher et partager des moments ludiques et festifs. Bien sûr, des rendez-vous éducatifs et pédagogiques ont aussi toute leur place.

Locataires, par le biais d'une association, amicale de locataires, Nanterre Coop' Habitat peut vous aider à financer votre projet.

### ■ DEUX ÉDITIONS DÉJÀ MENÉES

En 2020, malgré la Covid-19, ce sont plusieurs projets qui ont contribué à animer les différents secteurs de Nanterre et proposer aux habitant-es des moments festifs collectifs.

**En 2021, 4 projets ont été présentés et retenus par la commission.**

### ■ TROC SERVICES

Porté par l'association « Les 4 Chemins », ce projet vise à développer un système d'échange local sur le quartier du Parc, pour favoriser les échanges intergénérationnels et socioculturels. Une enquête auprès des habitant-es du Parc a été conduite pour déterminer les besoins précis et les modalités attendues pour ce service d'échanges.



### ■ INSTALLATION DE JARDINIÈRES

Joindre l'utile à l'agréable ! L'amicale CNL AJD propose des jardinières au 5 rue Jacques Decour, dans le cadre de la création d'une dalle en ciment. L'idée est de végétaliser le nouvel espace tout en installant des plantes répulsives contre les rongeurs (menthe, euphorbe ...).

Contactez l'amicale CNL ADJ pour plus d'informations :  
[amicale.cnlajd@gmail.com](mailto:amicale.cnlajd@gmail.com)



### ■ JARDIN PARTAGÉ

L'association « Potager Reclus » propose un jardin partagé dans une parcelle du parc de la résidence Elisée Reclus. Une jolie façon de rassembler les habitant-es autour d'un « *espace de loisirs, de nature, de retour à la terre, de production de légumes, de complément de ressources alimentaires* » explique l'association Potager Reclus. Géré par les participant-es, cet espace sera propice à l'échange et à l'apprentissage, et encouragera des méthodes d'agriculture écoresponsables ainsi que la production locale. Victime de son succès, ce potager inspire une réflexion plus large pour développer des jardins partagés plus conséquents dans le secteur. Plus d'informations à l'issue des réflexions menées.



### ■ BOÎTE À DONS ET COMPOSTEURS

L'amicale CNL a proposé le déploiement d'une boîte à dons et d'un composteur dans la résidence Jean-Moulin. Partage, solidarité et recyclage sont au cœur de ces deux projets, pour encourager les résident-es à proposer aux uns et aux autres des vêtements, livres, matériels qui peuvent être utiles à chacun-e, ou de recycler vos déchets de matière naturelle et respectueuse de l'environnement. A vous d'alimenter ces deux boîtes.

Contactez l'amicale CNL Jean-Moulin :  
[amicale.cnl.jeanmoulin@gmail.com](mailto:amicale.cnl.jeanmoulin@gmail.com)





# FSIL

Fonds de Soutien aux Initiatives Locales 2022

## Appel à Projet

Initiatives en faveur du vivre ensemble,  
du lien social et de l'animation de quartier,  
**vous avez des idées ?**

Locataire par le biais d'une association,  
amicale de locataires,  
**Nanterre Coop' Habitat peut  
vous aider à financer votre projet.**

Candidature  
**jusqu'au 15 avril 2022**

**UNE QUESTION ?  
UNE ENVIE ? UN PROJET ?**

N'hésitez pas à contacter :

**Madame Hakima Da Silva**

Chargée de Développement Social et Urbain  
Direction de Proximité et Qualité de Service

☎ 01 47 25 67 12

✉ [hdasilva@nanterre-coop-habitat.fr](mailto:hdasilva@nanterre-coop-habitat.fr)

## 27 MARS 2002 : NANTERRE SE SOUVIENT

Le 27 mars est une date bien particulière pour tout Nanterre.

Il y a 20 ans, dans la nuit du 26 au 27 mars 2002, à la mairie de Nanterre, alors que prend fin la séance du conseil municipal, l'horreur s'abat sur la ville. Huit membres du conseil municipal – quatre femmes et quatre hommes – sont assassiné-es. Dix-huit autres élu-es et un agent communal sont blessé-es. Sidérée et traumatisée par ce drame, c'est toute la ville de Nanterre qui fait corps avec ses élus et le personnel communal. Des milliers de témoignages de soutien parviennent de toute la France et du monde entier. La tuerie au conseil municipal de Nanterre a été un acte d'une violence meurtrière contre des femmes et des hommes qui servaient le bien public, la République et la démocratie.

20 ans après, Nanterre se recueillera pour rendre hommage à l'ensemble des élu-es et employé-es communaux confronté-es à un évènement qui les a marqué-es à vie.

### Samedi 26 mars

La municipalité invite tou-tes les Nanterriennes et Nanterriens à allumer une bougie à sa fenêtre, à 19h45, pour illuminer Nanterre à la mémoire des disparu-es et se souvenir collectivement de ce drame, qui marquera l'Histoire de Nanterre et de toute la France.

### Dimanche 27 mars

Cérémonie à partir de 16h00, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, qui sera renommé « Place du 27 mars 2002 » pour inscrire dans le marbre de Nanterre cette mémoire tragique.

“

**C'est avec vous que nous trouverons la force de toujours faire de Nanterre cette ville solidaire et humaine à laquelle nous sommes tant attachés. Et cette force-là, aucune arme, aucune folie ne pourra l'arrêter.**

”

Jacqueline Fraysse, extrait du discours prononcé lors de l'hommage donné le 2 avril 2002.



Mardi 2 avril 2002  
Hommage au stade Gabriel-Péri



**Une mémoire collective à porter tou-tes ensemble.**



## UN RÉALISATEUR EN HERBE DANS NOS MURS

Collège des Chêneveux puis lycée Louis-Legendre, de Nanterre au Panthéon, c'est sûr qu'il y a une source d'inspiration évidente avec un tel parcours. « *Ce n'est pas un biopic, et il ne s'agissait pas de refaire quelque chose de déjà réalisé* », nous explique Mehdi SAADI, locataire de la Coop' qui vient de terminer le tournage de son premier long-métrage, « *Final Score* ».



Mehdi SAADI (avec le clap) entouré de l'équipe du film

© Romain Fouquembergh

Et pourtant, l'histoire d'un jeune banlieusard scolarisé dans un grand établissement parisien ressemble à quelques nuances prêtes au parcours personnel de Mehdi. « *Si c'est une source d'inspiration, c'est un projet personnel au départ, que j'ai imaginé au moment*

*du Covid-19. On peut dire que le confinement a été productif, ironise-t-il. Et j'en ai parlé avec mes connaissances, de Nanterre comme du club-cinéma du lycée Louis-Le-Grand, et nous en avons fait un projet collectif, qui nous tenait à cœur. C'est un film qui reflète la diversité, de mon parcours comme de ceux des autres, des horizons différents qui renforcent notre richesse* ». Car après le collège, ce passionné de mathématiques et de sciences a poursuivi ses études dans ce grand lycée parisien, avant de débiter ses études supérieures. Et alors que son premier film est en phase de finalisation, pas question pour lui de laisser tomber ses études. « *C'est important d'avoir des projets quand on est jeune. Pour l'instant, je compte bien mener en parallèle mes études et mon goût pour le cinéma* ». Influencé par Wes Anderson ou Taika Waititi, fan de films fantastiques, c'est naturellement que son premier long-métrage se retrouve dans cet univers. « *Nous sommes à la*

*frontière du réel et de l'imaginaire, le personnage principal est confronté à des phénomènes surnaturels et mystérieux* » explique Mehdi. Un projet qui a été soutenu par la Ville de Nanterre, le lycée Joliot-Curie, par des aides matérielles, des mises à disposition de salles, « *une aide précieuse de Nanterre* » insiste-t-il. Si la pandémie a impacté le tournage, qui aura duré près d'un an et demi, le film est maintenant en post production, pour une sortie dans les salles en décembre prochain. Ce sera le moment d'aller tou-t'es au cinéma pour soutenir Mehdi SAADI et toute son équipe.



© STUDIOXIV



**SUR LE RESEAU  
SOCIAL INSTAGRAM**

**« STUDIO » DE PRODUCTION F  
studioxiv\_off**

**MEHDI SAADI  
mehdi\_saaaaadi**

# STATIONNEMENT AU PETIT-NANTERRE : ÇA S'ACCÉLÈRE

Le renforcement et la sécurisation de l'offre de stationnement est une préoccupation du quotidien pour tou.tes, et Nanterre Coop' Habitat est soucieuse d'apporter des réponses concrètes à ces attentes des locataires, et ce dans tous les secteurs de la ville. Ce mois-ci, petit tour d'horizons sur les opérations conduites ou à venir dans le quartier du Petit-Nanterre.

Récemment, plusieurs aménagements ont pu être conduits, pas forcément visibles pour tout le monde, avec des interventions de modernisations dans les parkings souterrains ou des opérations ciblées, comme ce fut le cas pour la résidence Jeanne d'Arc. Ces prochaines semaines, la résidentialisation des parkings aériens des Pâquerettes s'engage. Au total, ce seront **891 emplacements**, répartis en 13 poches de stationnement, qui seront concernés.



**Une première tranche** d'interventions aura lieu ces prochaines semaines, pour résidentialiser **20 stationnements** accessibles depuis la rue des Aubépines, et **61 accessibles** au 4, allée de l'Agriculture et au 6, résidence des Tulipes.

**Une deuxième tranche** des résidentialisations des stationnements va se poursuivre au 4, rue de l'Agriculture, et aux 2 et 4 résidence des Tulipes. Plus de **150 emplacements** seront visés par les travaux de marquages au sol, par l'apport de clôtures, par le contrôle des accès.

L'ensemble des parkings aériens de ces résidences seront ainsi en chantier ces prochaines semaines, pour améliorer la sécurisation des **248 emplacements** concernés par les travaux et répondre aux attentes des riverains en termes d'offre de stationnements sécurisés.

En 2022

**248**

places de parkings  
résidentialisées

Et, prochainement, ce seront les autres places de stationnement du secteur des Pâquerettes qui seront concernées par les travaux de résidentialisation.

Un nombre d'emplacements sécurisés conséquents, une préservation des stationnements handicapés, une expérimentation pour les véhicules deux-roues, une tarification raisonnable et homogène à l'échelle du quartier, la préservation de la nature existante, autant d'interventions menées pour renforcer votre confort.

**VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER UN EMBLEMMENT ?**

Vous pouvez en parler à votre gardien.ne et/ou contacter le service compétent : **gestionlocative@nanterre-coop-habitat.fr**







**L'Île-de-France dépasse les 1,5 millions le nombre de demandes de logements enregistrées. Les 10% les plus pauvres consacrent 40% de leur budget dans le logement. Selon le rapport de la fondation Abbé Pierre, la part des aides au logement dans le PIB est passée 1,82% à 1,63%. Il n'est plus possible de répondre aux besoins des 4 millions de mal-logés.**

La droite et la majorité d'Emmanuel Macron stigmatisent des quartiers populaires et le logement public qui constituent des dangers, des symboles à abattre. Péresse veut en finir avec « les ghettos de pauvres ».

Malgré la pénurie de logements sociaux et la restriction de la construction de logements sociaux dans les communes qui en comptent plus de 40%, les maires bâtisseurs sont pointés du doigt et pénalisés financièrement.

Plus de 21 ans après son adoption, la droite combat toujours la loi SRU de la

gauche plurielle et son article 55 qui fixe un objectif minimal de 25 % de logements sociaux par commune. Dans cette cabale, jamais ne sont mentionnés les Maires délinquants qui ne la respectent pas. Rappelons que dans les Hauts-de-Seine, 30 villes sur 36 refusent la construction de logements sociaux. Le regroupement des communes comme Paris Ouest La défense a aussi pour but d'atteindre les 25% de logements sociaux en utilisant les logements sociaux des communes qui respectent le loi.

Cette élection présidentielle doit être l'occasion de porter l'enjeu du logement pour tous et de le mettre pleinement au cœur du débat public. Pour répondre à l'urgence des mal-logés en France, il faut faire du logement public un levier solide pour lutter contre la pauvreté et la précarité. Les élus locaux, les associations de locataires et les bailleurs sociaux publics ont une voix et des expériences à porter. Des collectivités agissent pour que le logement public soit pour tous et permette l'égalité et la justice sociale.

En 2022, il faut opérer un changement de cap à la tête de l'État. Il faut tourner la page des logiques de casse des

**CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT**

Conseil Local de Nanterre  
66, rue des Amandiers  
92000 Nanterre

☎ 01.47.21.60.99 - 06.95.09.84.95  
✉ lacnl.nanterre@gmail.com  
🌐 [www.cnl-nanterre.com](http://www.cnl-nanterre.com)

droites. Il faut préserver la loi SRU et la renforcer afin de relancer la construction, massive, concertée et responsable, de logements pour que revive le droit au logement pour toutes et tous.

Et pourtant de l'argent, il y en a ! Il faut taxer les milliardaires pour réduire l'explosion des inégalités. Le libre marché est incompatible avec le droit au logement pour tous. Il faut donc remettre de la puissance publique au cœur du logement. Un haut niveau de logement social permet de ralentir la spéculation immobilière.

**Il faut supprimer les ghettos de riches.**

**VOTEZ POUR LE LOGEMENT SOCIAL !**



**DAL-HLM NANTERRE**

Comme tous les ans, la Fondation Abbé-Pierre a publié son rapport sur le logement. En cette année électorale, elle a récapitulé ce qui a été fait, mal fait ou pas fait du tout depuis le début du quinquennat. Et c'est affligeant !

Macron avait promis la disparition rapide du scandale des sans abri. Il a seulement légèrement diminué. Il y a toujours 300 000 SDF !

Dans tous les autres domaines (nombre de HLM construits, part du logement dans le budget des ménages, APL, isolation thermique, etc), le rapport résume la situation

avec cette formule : « **le logement aura été l'un des parents pauvres de la politique du gouvernement** ».

La presse parle d'« une bombe à retardement sociale » car « trop peu a été fait pour enrayer la flambée des prix » (Libération), d'« un bilan à coucher dehors » et de « la priorité oubliée du quinquennat » (L'Humanité), d'« un rendez-vous manqué » et d'« un quinquennat qui a délaissé le logement » (Le Monde).

**L'ennui, c'est que la plupart des candidats à l'Élysée dont on parle le plus ne veulent pas faire mieux pour les locataires et les mal-logés.**

Zemmour veut abolir la loi SRU qui exige au moins 25% de logements sociaux et la loi DALO, obtenue grâce à l'action du DAL, qui vise à accélérer les procédures d'attribution des logements pour les demandeurs en situation d'urgence. Ses calomnies contre les HLM lui valent plusieurs plaintes.

Bien loin des préoccupations populaires, Le Pen, elle, ne se soucie que de favoriser l'accession à la propriété.

**DAL HLM**

✉ [oph-nanterre@dalhlm.org](mailto:oph-nanterre@dalhlm.org)

Quant à Péresse, elle veut empêcher les villes comme Nanterre qui ont construit beaucoup de HLM de continuer à en produire mais elle n'a pas un mot pour blâmer les maires qui n'en veulent pas.

**Seuls les candidats de gauche et d'extrême-gauche semblent penser à nous, mais ils ne le disent pas assez fort !**

Lisez sur le site du DAL la plateforme « Un logement pour tou-te-s ».

**PROCHAINES PERMANENCES DU DAL**

les lundis 7 mars,  
4 avril et 9 mai à 18 h 30  
11, rue des Demoiselles  
d'Avignon.

# PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ

CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

— DU 8 AU 21 MARS 2022 —

